

ARRETE N° 0 4 7 /CAB/PM DU 0 5 AVR 2019
 portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier du Ministre
 des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
 Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145-bis du 04 août 1995 ;
 Vu le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation
 du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du
 02 mars 2018 ;
 Vu le décret n°2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du
 Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
 Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un
 Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du
 Gouvernement,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **DJENDA Justin**, Professeur des Lycées de
 l'Enseignement Général, Matricule : 588009-D est, à compter de la date de
 signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Ministre
 des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

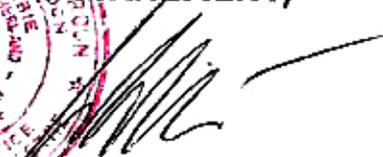
ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la
 réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure
 d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Yaoundé, le 0 5 AVR 2019

**LE PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE